

LA NEWSLETTER du compostage

Janvier 2021



Meilleurs Vœux 2021 !

Les élus et le personnel du Syndicat Mixte Nord Dauphiné vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et réussite, pour l'année 2021.

En 2020 vous avez été de plus en plus nombreux à composter sur le territoire du SMND et nous espérons continuer dans cette dynamique en 2021.

Chaque geste compte, bon compostage à tous !



TROUVER LE MEILLEUR ENDROIT POUR INSTALLER UN COMPOSTEUR !

Avant toute chose il est important de rappeler que le composteur doit être installé au contact de la terre, cela favorise l'arrivée des décomposeurs (vers, cloportes...) par le sol et facilite l'évacuation des jus.

Il est conseillé que votre composteur ne se situe pas trop loin de la cuisine. L'hiver il est parfois désagréable de devoir se rendre à l'autre bout du jardin, dans le froid et l'humidité, pour jeter le contenu de son seau de cuisine ! La proximité avec le jardin et le potager s'avère aussi un endroit stratégique. Assurez-vous que vous pourrez facilement y accéder avec une brouette pour déplacer le compost mûr là où bon vous semble !

Pour éviter tous problèmes de voisinage, il est préconisé de ne pas installer votre composteur trop proche de vos voisins. Ces derniers peuvent avoir des a priori quant à la vue du composteur et des réticences liées à des odeurs éventuelles.

Dans notre région, les étés étant de plus en plus chaud, privilégiez un endroit semi ombragé, à l'abri du vent et évitez les emplacements plein sud, cela évitera que le contenu de votre composteur dessèche et tourne au ralenti pendant cette période de l'année.

Vrai ou faux ? Le compostage provoque de mauvaises odeurs ?

FAUX ! Quand le compostage est pratiqué correctement, il ne doit pas y avoir de mauvaises odeurs. Si vous rencontrez ce problème, c'est qu'il y a trop d'humidité dans votre bac à compost. Pour remédier à cette situation, il faut ajouter des déchets secs (feuilles mortes, branchages, broyat de bois...) pour équilibrer le compost. Et surtout, pensez à brasser régulièrement votre composteur pour lui apporter de l'oxygène.

Astuce ! Que faire de votre sapin de Noël après les fêtes ?

Si vous déposez votre sapin en déchèterie, celui-ci sera composté sur une plateforme et donc valorisé, mais des alternatives existent* :

- Récupérez les épinettes de votre sapin car elles feront un très bon paillage pour vos plantes,
- Compostez les épinettes et les petites branches (en petits tronçons),
- Si vous connaissez un élevage caprin ou ovin à proximité, vous pouvez demander si votre sapin les intéresse, car ces animaux en raffolent !



*Sapins naturels et sans neige artificielle.

Envoyez-nous vos questions, expériences, photos de composteur, pour alimenter notre prochaine newsletter à : communication@smnd.fr

Vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter et être supprimés de notre liste de diffusion, merci de nous envoyer votre demande par simple retour de mail.